EdEn
équilibre des énergies

—RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



Retrouver ce rapport
en version numérique

En version numérique, cliquez sur les QR codes pour atteindre la source.

ÉDITO
DU PRÉSIDENT

Cap sur 2026 : faire de la transition énergétique un projet politique et industriel



Dominique BUSSEREAU,
Président d'Équilibre des Énergies
et ancien Ministre

Nous entrons dans une période décisive pour notre pays et pour l'Europe. Les échéances électorales à venir, les tensions commerciales internationales et les interrogations croissantes sur notre souveraineté énergétique imposent de clarifier nos choix. La transition énergétique ne peut plus être abordée uniquement sous l'angle des objectifs climatiques : elle doit être pensée comme un projet global, au service de la compétitivité, de la réindustrialisation et du pouvoir d'achat.

C'est dans cet esprit qu'Équilibre des Énergies continuera à jouer pleinement son rôle.

Notre conviction est claire : la réussite de la transition repose sur une approche pragmatique, fondée sur le réel, sur la complémentarité des énergies bas-carbone et sur l'électrification des usages là où elle est pertinente. Cette ligne que nous avons portée avec constance apparaît aujourd'hui de plus en plus partagée, tant par les acteurs économiques que par les décideurs publics.

Mais cette convergence ne suffira pas. Il faut accélérer.

Accélérer d'abord, dans la traduction concrète des stratégies en décisions opérationnelles. Trop souvent, les orientations européennes ou nationales peinent à se décliner dans des cadres stables et lisibles pour les acteurs économiques.

Accélérer, ensuite, dans le développement de nos capacités industrielles. La décarbonation ne se décrète pas depuis Paris ou Bruxelles : elle se construit depuis les territoires, par des investissements, des infrastructures et avec des filières solides.

Accélérer dans la capacité à faire plus émerger un discours politique cohérent. Face aux tentations de repli ou de renoncement, il est essentiel de rappeler que la transition énergétique n'est pas un coût, mais une opportunité : celle de renforcer notre souveraineté, de recréer de l'activité dans les territoires et de répondre concrètement aux attentes des Français.

Équilibre des Énergies prendra toute sa part dans cette dynamique.

En 2026, nous renforçons notre rôle d'espace de convergence entre les filières, de tiers de confiance et de force de proposition. Nous poursuivrons l'élargissement de notre base de membres, afin de mieux refléter la diversité des acteurs engagés dans la décarbonation. Nous intensifierons notre présence dans le débat public, en France comme à l'échelle européenne.

Notre ambition est simple : continuer à faire d'Équilibre des Énergies un acteur de référence, capable non seulement d'éclairer les décisions, mais de contribuer à les orienter.

La transition énergétique n'est plus seulement un horizon : elle est un enjeu politique, économique et industriel central.

C'est à cette hauteur que nous devons nous situer.



ÉDITO
DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

2025, une année d'ouverture


© DR

Gilles ROGERS-BOUTBIEN,
Secrétaire général d'Équilibre des Énergies

L'année 2025 aura été pour Équilibre des Énergies une année d'ouverture.

L'élection de Dominique Bussereau à la présidence de l'association a ouvert une nouvelle phase d'élargissement de nos activités, avec une ambition : capitaliser sur la crédibilité acquise pour renforcer notre capacité d'action en France et en Europe.

Le contexte l'impose mais Équilibre des Énergies y est préparée. Alors que les années précédentes ont été largement consacrées à la définition des cadres climatiques à horizon 2030 et 2050, l'enjeu pour la France et l'Union européenne est désormais de développer les capacités industrielles et les infrastructures nécessaires, tout en réduisant les dépendances structurelles qui fragilisent notre économie.

Dans cet esprit, Équilibre des Énergies a organisé au Parlement européen l'événement *EU Industry: Kickstarting a Resilient and Decarbonised Industry for Clean-Technologies*. Cette rencontre a permis de mettre en évidence plusieurs priorités : maintenir l'ambition du Green Deal, mobiliser des financements adaptés pour les technologies propres, traduire rapidement les stratégies européennes en mesures concrètes et faire de l'électrification un pilier central de la décarbonation et de la compétitivité industrielle de l'Union.

Au niveau national, nous avons analysé la stratégie de rénovation des logements, notamment quant à la capacité économique de la France à atteindre un objectif ambitieux : sortir des énergies fossiles au plus tard en 2050 tout en amenant les logements à un niveau de qualité satisfaisant.

Nous nous sommes intéressés à la décarbonation du transport routier de marchandises. Elle en est à ses prémices et à travers nos analyses nous avons cherché à objectiver les trajectoires possibles en évaluant les conditions dans lesquelles les différentes solutions technologiques peuvent y contribuer. L'objectif était notamment de montrer que la voie de l'électrification, choisie par les politiques françaises et européennes, peut être retenue comme la solution la plus rationnelle, en premier lieu pour les transporteurs.

En parallèle, l'association a poursuivi son développement en accueillant de nouveaux membres : Fayat, Geodis, NGE, Verso Energy et des membres associés : l'Union des aéroports français et francophones associés (UAF&FA), l'Association des utilisateurs de fret (AUTF) et la Fédération nationale de l'Aviation civile et de ses métiers (FNAM).

Cette dynamique renforce notre représentativité et nous permet de construire des positions robustes fondées sur le dialogue entre les filières.

L'année 2026 sera éminemment politique avec l'enchaînement des élections municipales, sénatoriales et du démarrage des campagnes présidentielles et législatives pour 2027. La priorité est de confirmer le tournant de la stratégie française et européenne en faveur de la compétitivité et de l'excellence industrielle, tout en restant fidèles à nos engagements en matière de lutte contre le changement climatique.

Nos entreprises l'ont compris : la transition énergétique ne peut se faire au détriment de l'économie. Mais la prospérité industrielle elle-même n'a de sens que si elle nous conduit vers une société durable et décarbonée.

SOMMAIRE

2025 EN CHIFFRES 07

ÉQUILIBRE DES ÉNERGIES : MISSION ET IDENTITÉ 08

GOUVERNANCE 09

LES TRAVAUX D'ÉQUILIBRE DES ÉNERGIES 14

FRANCE ET EUROPE : FORCE DE PROPOSITION AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS ... 17

ÉTUDES : ÉCLAIRER LES CHOIX ÉNERGÉTIQUES 22

ÉQUILIBRE DES ÉNERGIES : AU PLUS PRÈS DES ACTEURS DE LA TRANSITION 26

LES PUBLICATIONS D'ÉQUILIBRE DES ÉNERGIES 30

FAIRE DIALOGUER LES ACTEURS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE 34

LA TRANSITION EN DÉBAT AVEC SES ACTEURS 36

ÉQUILIBRE DES ÉNERGIES : UN MÉDIA 38

2025 EN CHIFFRES

23
Articles publiés

42
Membres

9
Ateliers-Débats organisés

139 512
Pages vues sur le site internet

4 103
Followers sur LinkedIn

11
Présentations au Comité scientifique, économique, environnemental et sociétal (CSEES)

3
EdEn*mag* publiés

9
Réunions du Comité scientifique, économique, environnemental et sociétal (CSEES)

21
Réunions des groupes de travail

ÉQUILIBRE DES ÉNERGIES

MISSION ET IDENTITÉ

À propos d'Équilibre des Énergies

Fondée en 2010 et présidée par Dominique Bussereau, ancien ministre, l'association Équilibre des Énergies (EdEn) œuvre en faveur d'une transition énergétique fondée sur la sortie progressive des énergies fossiles, l'électrification des usages et le développement des solutions bas-carbone en France et en Europe.

Équilibre des Énergies rassemble des entreprises et organisations professionnelles issues des différents secteurs de l'économie, afin de faciliter le dialogue entre acteurs publics et privés et de contribuer à l'élaboration de politiques énergétiques conciliant décarbonation, compétitivité et souveraineté.

Notre mission

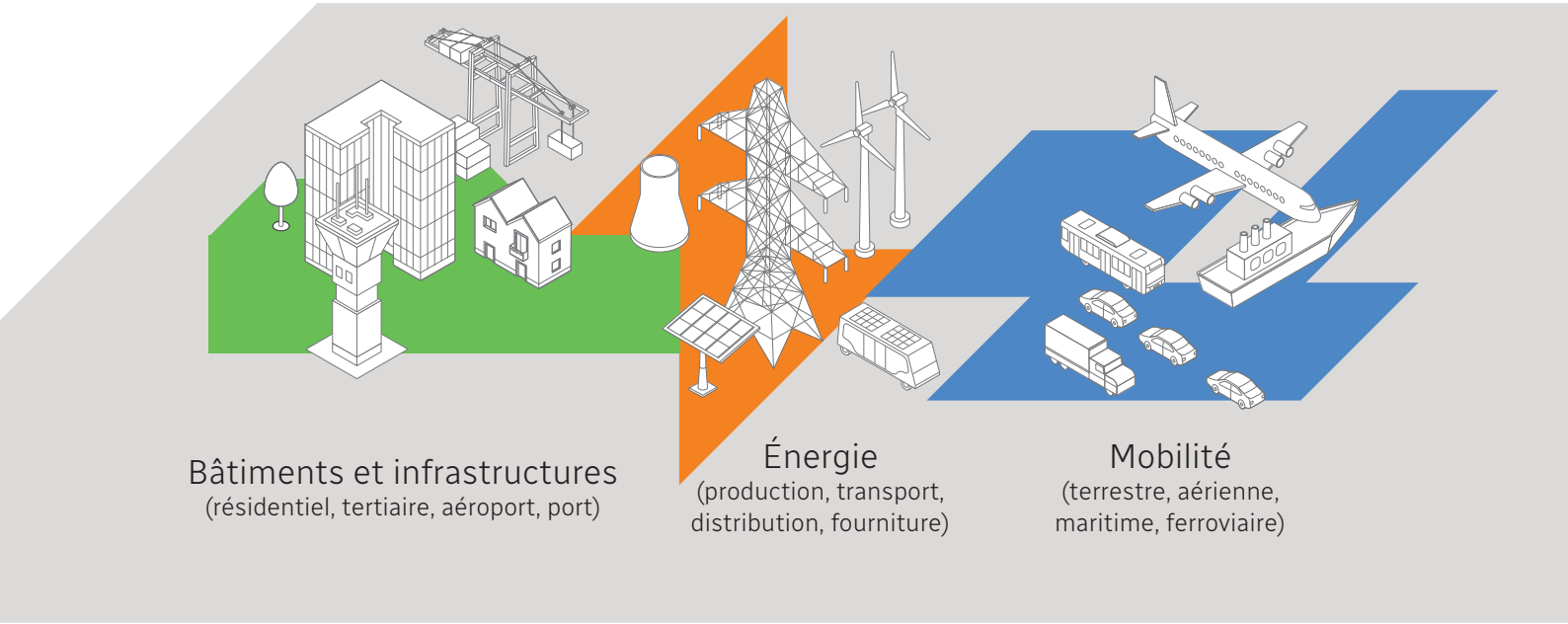
Équilibre des Énergies contribue à la préparation d'un monde neutre en carbone dès 2050 et à une société plus résiliente face aux conséquences du changement climatique.

À ce titre, Équilibre des Énergies recommande aux décideurs français et européens des mesures pour se passer des énergies fossiles dans les différents secteurs de l'économie et adapter nos sociétés aux bouleversements climatiques.

« La transition énergétique est indissociable des enjeux de pouvoir d'achat, de souveraineté, de compétitivité et de réindustrialisation. C'est pourquoi Équilibre des Énergies doit porter des propositions claires, réalistes et directement utiles aux Français, en abordant cette transformation comme un enjeu économique, industriel, géopolitique et environnemental. »

Dominique Bussereau

Nos secteurs d'activité



Bâtiments et infrastructures
(résidentiel, tertiaire, aéroport, port)

Énergie
(production, transport, distribution, fourniture)

Mobilité
(terrestre, aérienne, maritime, ferroviaire)

GOUVERNANCE

Un nouveau président à la tête d'Équilibre des Énergies : Dominique Bussereau succède à Brice Lalonde


© Sébastien Laval

DOMINIQUE BUSSEREAU,
Président

UN HOMME D'EXPÉRIENCE AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Né en 1952, lauréat de Sciences Po, Dominique Bussereau a mené une longue carrière publique. Député de la Charente-Maritime à plusieurs reprises entre 1986 et 2017, il a occupé divers portefeuilles ministériels – secrétaire d'État aux Transports et à la Mer, puis au Budget (2002-2004), ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales (2004-2007), secrétaire d'État chargé des Transports (2005-2010), des postes exécutifs dans les collectivités, notamment président du Conseil général, puis départemental de la Charente-Maritime (2008-2021) et de l'Assemblée des départements de France (2015-2021).

En 2025, il a présidé la Conférence Ambition France Transports. Il est reconnu pour sa capacité de dialogue entre l'État, les collectivités et les acteurs économiques. Membre de l'Académie de Marine et membre d'honneur de l'Académie de l'Air et de l'Espace, il préside également l'Institut français de la Gouvernance publique (IFGP).

UN CAP CLAIR : DU THINK TANK AU "THINK AND DO TANK"

En prenant la présidence d'Équilibre des Énergies, Dominique Bussereau souhaite préserver l'ADN d'expertise et d'indépendance de l'association, tout en franchissant une nouvelle étape : transformer Équilibre des Énergies en un « *think and do tank* » et renforcer sa place comme acteur de référence du débat sur la transition énergétique en France et en Europe :

« *Notre mission est claire : faire en sorte que la réflexion se traduise en actions concrètes. L'énergie, le logement, les transports, les infrastructures, le tertiaire et l'industrie doivent être pensés ensemble : ce sont les piliers d'une transition crédible, compétitive et juste. La transition énergétique ne peut réussir que si elle est à la fois réaliste pour l'industrie, soutenable pour les territoires et acceptable par les citoyens. Notre rôle est de proposer des solutions concrètes pour conjuguer décarbonation, compétitivité, performance des entreprises et justice sociale. Nous devons montrer que l'écologie n'est pas une abstraction mais une réalité qui améliore la vie quotidienne, renforce notre indépendance énergétique et soutient la réindustrialisation du pays. Équilibre des Énergies doit rester un lieu de dialogue exigeant et pragmatique entre acteurs publics, entreprises et experts* », déclare Dominique Bussereau.


© YS Corporate

BRICE LALONDE, PRÉSIDENT D'HONNEUR, POURSUIT SON ENGAGEMENT

À la présidence d'Équilibre des Énergies depuis 2018, Brice Lalonde en a fait une voix respectée dans le débat énergétique français et européen.

Brice Lalonde poursuivra son implication, notamment sur deux thématiques clés : l'adaptation des sociétés et des infrastructures au changement climatique et les interactions entre eau, énergie et alimentation.

« La transition énergétique doit s'appuyer sur toutes les solutions bas-carbone, y compris le nucléaire. Et face au dérèglement climatique, nous devons accélérer l'adaptation de nos infrastructures, de nos villes et de nos modes de vie. Je continuerai à défendre ces combats », souligne Brice Lalonde.

GOUVERNANCE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

au 4 avril 2026

Administrateurs personnes physiques

Dominique BUSSEREAU,
Président

Brice LALONDE,
Président d'honneur

Serge LEPELTIER,
Président d'honneur

Gilles ROGERS-BOUTBIEN,
Secrétaire général

Claude MONMEJEAN,
Trésorier

Administrateurs personnes morales

AIRBUS,
représenté par Guillaume FAURY
ou par Bertrand MERCIER de LACOMBE

AIR FRANCE KLM,
représenté par Florence PARLY
ou par Sébastien JUSTUM

DAIKIN,
représenté par Philip BRANGERS
ou par François DEROCHE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE,
représenté par Béatrice BIGOIS
ou par Jean-Philippe LAURENT

ENEDIS,
représenté par Marianne LAIGNEAU
ou par Sébastien JUMEL

EQUANS – GROUPE BOUYGUES,
représenté par Jérôme STUBLER
ou par Pierre HARDOUIN ou par Gilles COTTE

FAMILLES DE FRANCE,
représenté par Virginie DURIN

FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS - FNTP,
représenté par Alain GRIZAUD
ou par Julien GUEZ

GROUPE ADP,
représenté par Philippe PASCAL
ou par Mathieu CUIP

INTUIS,
représenté par Philippe DENECE
ou par Eric BAUDRY

PROMOTELEC,
représenté par Frédéric THEBAULT
ou par Florence DELETTRE

RÉSEAU TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ - RTE,
représenté par Emilie PIETTE
ou par Thomas VEYRENC

VINCI,
représenté par Xavier HUILLARD
ou par Isabelle SPIEGEL

L'ORGANISATION

La présidence



Dominique BUSSEREAU
Président



Gilles ROGERS-BOUTBIEN
Secrétaire général



Jean-Pierre HAUET
Président du Comité scientifique, économique, environnemental et sociétal

L'équipe



Sébastien JOLIE
Directeur délégué aux affaires générales



Olivier LAGRANGE
Responsable des affaires publiques France



Cecil COULET
Responsable des affaires publiques européennes



Anna MENSCH
Chargée des affaires publiques européennes et développements

Les conseillers



Jean-Michel DEVEZA
Conseiller industrie et grands sites de consommation



Marc HAMY
Conseiller aérien et maritime



Servan LACIRE
Conseiller transports terrestres



François-Michel LAMBERT
Conseiller économie circulaire



Claude MONMÉJEAN
Conseiller résidentiel



Patrice NOVO
Conseiller tertiaire

LES MEMBRES

au 5 avril 2026

Membres

- Actis
- Air France-KLM
- AIRBUS
- Daikin
- Danfoss
- Delta Dore
- EDF
- ENEDIS
- EQUANS
- Geodis
- Groupe ADP
- Groupe Airvance
- Groupe Bouygues
- Groupe Fayat
- Groupe intuis
- NGE
- Panasonic
- Association PROMOTELEC
- RTE
- SAFRAN
- TotalEnergies
- Verso Energy
- Vinci
- Wewise

Membres associés

- Association des utilisateurs de transport de fret (AUTF)
- Association française de pompes à chaleur (AFPAC)
- Cluster Maritime Français
- Coedis
- Consuel
- Familles de France
- FEDELEC
- Fédération française des intégrateurs électriciens (FFIE)
- Fédération nationale de l'aviation et de ses métiers (FNAM)
- Fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV)
- Fédération nationale des travaux publics (FNTP)
- Groupement interprofessionnel des fabricants d'appareils d'équipement ménager (GIFAM)
- Synerciel
- UNELEG
- Union des aéroports français et francophones associés (UAF&AF)
- Union des industriels et constructeurs bois (UICB)
- Union sociale pour l'habitat (USH)

Partenaires

- Ademe
- Avere-France
- Commission de régulation de l'énergie (CRE)
- France Supply Chain
- Institut National de l'Économie Circulaire (I.N.E.C.)
- Union française de l'électricité (UFE)

GOUVERNANCE

















































































Expertise et travaux du Comité scientifique, économique, environnemental et sociétal (CSEES)

Ouvert à tous les membres de l'organisation, le CSEES réunit en séance plénière à un rythme mensuel et a pour double rôle de :

- **garantir la qualité et l'impartialité des analyses et prises de position de l'organisation ;**
- **élaborer une vision prospective partagée par les membres de l'organisation mettant en particulier l'accent sur l'apport des solutions innovantes à moyen et long termes.**

À chacune de ses réunions, le point est fait sur l'actualité, les études en cours et sur les synergies possibles entre les différents groupes de travail de l'organisation. L'ensemble des réflexions sont menées dans une optique inter-filières énergie, bâtiment, mobilité.

Son président Jean-Pierre Hauet assure la coordination des travaux et leur synthèse. Ils sont ensuite diffusés en interne auprès des membres, comme en externe auprès des décideurs lors des rendez-vous de l'organisation, via les réseaux sociaux ou dans les médias.



Jean-Pierre HAUET,
Président du CSEES

Les sujets traités

Janvier	• Le transport routier de marchandises
Février	• La Boussole de compétitivité • La loi de finances pour 2025
Mars	• Les carburants de synthèse • Le plan d'action industriel pour le secteur automobile
Avril	• La stratégie de rénovation des logements
Mai	• Les grands sites de consommation • Le black-out espagnol
Juin	• La maison intelligente • Les réseaux de chaleur urbains
Juillet	• La sixième période des CEE • Les émissions de gaz à effet de serre en 2025
Septembre	• Les énergies renouvelables
Octobre	• L'hydrogène
Novembre	• L'IA à RTE • Intelligence Artificielle et Énergie

LES TRAVAUX D'ÉQUILIBRE DES ÉNERGIES

Les groupes de travail

Afin de compléter les activités du CSEES et d'approfondir certaines questions, Équilibre des Énergies fait appel à l'expertise de ses groupes de travail (GT). Travaillant sous l'égide du président du CSEES, Jean-Pierre Hauet, les animateurs des GT participent à l'approfondissement des travaux d'Équilibre des Énergies.

GT RÉSIDENTIEL

Animé et coordonné par
Claude MONMÉJEAN
Référent filière : Nicolas LECOMTE (EDF)

GT TRANSPORTS TERRESTRES

Animé et coordonné par
Servan LACIRE
Référent filière : Mathieu SOULAS (TotalEnergies)

GT AÉRIEN

Animé et coordonné par
Marc HAMY
Référent filière : Pierre ALBANO (Air France-KLM)

GT TERTIAIRE

Animé et coordonné par
Patrice NOVO
Référent filière : Laurent GAUBERT (Daikin)

GT ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Animé et coordonné par
François-Michel LAMBERT

GT INDUSTRIE & GRANDS SITES DE CONSOMMATION

Animé et coordonné par
Jean-Michel DEVEZA
Référent filière : Gilles COTTE (Equans)

GT EUROPE

Animé et coordonné par
Cecil COULET

GT MARITIME

Animé et coordonné par
Marc HAMY
Référent filière : en cours

GT RÉSEAUX

Animé et coordonné par
Jean-Pierre HAUET
(à titre intérimaire)
Référent filière : Cécile VIAUD (ENEDIS)



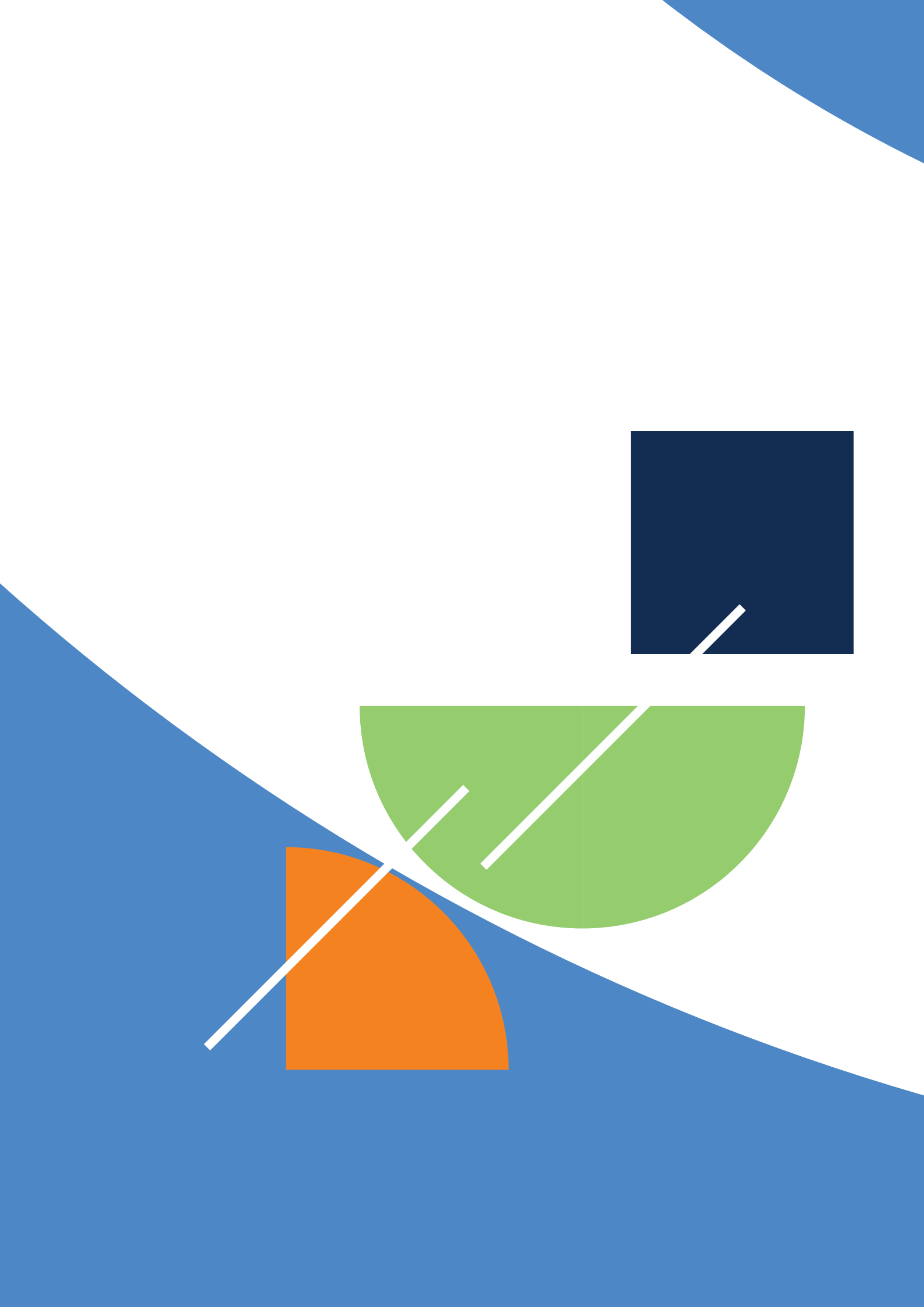








© Freepik



FRANCE ET EUROPE : **FORCE DE PROPOSITION AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS**

Interlocuteur régulier des pouvoirs publics, Équilibre des Énergies intervient dans la discussion des textes législatifs et réglementaires et apporte ses analyses et ses recommandations.

Équilibre des Énergies propose des mesures concrètes à différentes échelles de temps en privilégiant le court terme car le climat, les citoyens, les entreprises et les politiques ne peuvent attendre et ont besoin d'actions rapides et efficaces.

S'inscrivant dans une vision prospective, ses propositions sont élaborées grâce aux travaux de son CSEES, ses groupes de travail et à la connaissance des réalités du terrain de ses membres.

Elles ont pour ambition de faire cohabiter acceptabilité sociale, réalités économiques du pays et efficacité de chaque euro investi dans la lutte contre le réchauffement climatique.

EN FRANCE

Équilibre des Énergies soutient la dynamique d'électrification des usages

LE PLAN D'ÉLECTRIFICATION DES USAGES

Après plusieurs mois d'attente, le Gouvernement a publié le troisième volet de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3).

Plus que la PPE2, publiée en 2020, la PPE3 fait de l'électricité le principal vecteur de la réussite de la sortie des énergies fossiles d'ici à 2050. Le Gouvernement y fixe des objectifs programmatiques, en s'appuyant sur le constat que près de 20 % de la production d'électricité sont aujourd'hui exportés vers nos voisins, faute de débouchés nationaux.

Dans ce contexte, renforcé par les considérations géopolitiques, le Gouvernement a lancé un plan d'électrification des usages, en y associant les acteurs économiques, les collectivités territoriales et les organisations non gouvernementales.

Cette démarche vise à identifier et promouvoir les leviers les plus pertinents pour accroître la consommation d'électricité et accélérer sa substitution aux énergies fossiles. Quatre groupes ont été mis en place : bâtiments, transports, industrie et artisanat, numérique. Équilibre des Énergies a été conviée à participer aux deux premiers groupes de travail et a été un contributeur externe sur le troisième.

Sur l'électrification des logements, Équilibre des Énergies a poursuivi son action de promotion des solutions par pompes à chaleur, sans toutefois négliger les solutions de chauffage électrique direct lorsqu'elles sont



© Freepik



© EDF business services- SIPA LVU

appropriées et notamment lorsque les pompes à chaleur sont complexes à déployer. En parallèle, Équilibre des Énergies appelle à définir une politique claire de réduction progressive du nombre de logements chauffés au gaz fossile, aujourd'hui environ 10 millions, sans laquelle il sera complexe d'augmenter significativement la part de l'électricité dans les logements.

Équilibre des Énergies a également appelé à adapter les outils réglementaires afin qu'ils incitent davantage les acteurs du logement à opter pour l'électricité. Dans ce cadre, elle a soutenu une révision de l'indicateur relatif aux consommations d'énergie primaire qui est structurellement défavorable aux logements chauffés à l'électricité.

Concernant l'électrification des transports, Équilibre des Énergies a fortement contribué à promouvoir l'intérêt porté aux poids lourds électriques, en préconisant le développement d'une offre adaptée à la pluralité des usages. Un soutien significatif à l'investissement est cependant nécessaire pour stimuler le marché et permettre d'être en conformité avec le règlement européen.

Équilibre des Énergies a également insisté sur la nécessité de soutenir le déploiement des infrastructures de recharge en itinérance afin que leur présence permette aux transporteurs qui font de la longue distance de basculer vers l'électromobilité sans attendre.

Sur la question de l'industrie, Équilibre des Énergies a animé une plate-forme d'échanges et de réflexion. La quasi-unanimité des acteurs est aujourd'hui très favorable à l'électrification mais des problèmes de financement des investissements et d'ajustement de la fiscalité ont été identifiés. Aux côtés des grands projets, Équilibre des Énergies a attiré l'attention sur la nécessité de prendre en compte la problématique au secteur diffus, alimenté par le réseau de distribution d'électricité.

LOIS DE FINANCES POUR 2026

Comme chaque année, Équilibre des Énergies s'est mobilisée auprès des parlementaires dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances.

Les échanges ont d'abord permis d'aborder la question de l'électrification des usages, notamment celle de la fiscalité qui pèse trop lourdement sur le prix de l'électricité dans certains secteurs, en particulier dans le bâtiment.

La mobilité a également été un point important du projet de loi de finances présenté par le Gouvernement, avec la révision de plusieurs dispositifs de soutien aux poids lourds à faibles émissions. Équilibre des Énergies a partagé avec les parlementaires sa confiance dans la réussite de l'électrification des poids lourds.

Toujours sur la mobilité, Équilibre des Énergies a plaidé pour qu'une partie des prélèvements européens et français effectués sur le secteur aérien, qui ont fortement augmenté ces deux dernières années, soit fléchée vers des actions visant à favoriser la décarbonation du secteur, en premier lieu la production de carburants d'aviation durables.

Concernant les équipements, l'attention des parlementaires a été attirée sur l'intérêt de mettre sur un pied d'égalité les différentes typologies de pompes à chaleur. En effet, les pompes air/air ne bénéficiaient pas du taux de TVA réduit à 5,5 % pour les travaux de rénovation énergétique dans les logements, alors que leur efficacité est reconnue et qu'elles constituent, en périodes de canicule, une solution bien plus satisfaisante que les conditionneurs mobiles.

EN EUROPE

Équilibre des Énergies engagée dans les premières initiatives du mandat européen 2024-2029

L'année 2025 a marqué le démarrage du nouveau cycle européen suite à l'élection des eurodéputés en juin 2024 et à la mise en place de la Commission von der Leyen 2 en décembre de la même année.

Après un mandat 2019 - 2024 centré sur le programme du *Green Deal*, le nouveau cycle européen s'est ouvert sur l'enjeu du redéploiement industriel et de la compétitivité. Les actions d'Équilibre des Énergies ont accompagné et soutenu cette nouvelle orientation en proposant aux acteurs institutionnels des recommandations concrètes pour l'opérationnalisation des trajectoires de décarbonation et pour l'accélération de l'électrification.



CLEAN INDUSTRIAL DEAL : ÉQUILIBRE DES ÉNERGIES ANIME LES DISCUSSIONS AU PARLEMENT EUROPÉEN

Dans le contexte du *Clean Industrial Deal* – c'est-à-dire de la stratégie définissant la feuille de route de l'Union pour la compétitivité et la décarbonation de l'industrie européenne – Équilibre des Énergies a organisé en mars 2025 au Parlement européen l'événement "*EU Industry: Kickstarting a Resilient and Decarbonised Industry for Clean Technology*" qui a connu un grand succès.

En parallèle à son action pour le développement d'une industrie européenne des technologies de transition, Équilibre des Énergies s'est mobilisée en soutien au déploiement des technologies de capture du carbone (CCS) afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur industriel. La diffusion de l'étude "*CCUS: State of play and Recommendations for an EU framework*" a permis de mettre en exergue la nécessité de déployer les solutions de CCS pour traiter les émissions résiduelles et d'apporter des solutions aux défis rencontrés afin de permettre leur développement à grande échelle.

L'ÉLECTRIFICATION AU CŒUR DE LA STRATÉGIE

L'électricité est un atout majeur de l'Union européenne pour assurer son autonomie stratégique et pour réduire ses émissions. Si au cours de la précédente mandature, la Commission avait largement placé l'hydrogène au centre de sa stratégie de transition, l'électricité est revenue en 2025 parmi les priorités de l'exécutif européen qui a annoncé plusieurs initiatives visant à promouvoir l'électrification, notamment *Electrification Action Plan, Heating & Cooling Strategy* et *Grids package*.

Dans ce contexte, Équilibre des Énergies a appelé à :

- adopter des objectifs européens d'électrification à atteindre d'ici 2030, 2040, 2050 ;
- abandonner le modèle "*first come, first served*" pour favoriser le "*first ready, first served*" dans la gestion des demandes de raccordement aux réseaux ;
- renforcer les dispositions visant l'élimination des chaudières fossiles d'ici à 2040.

CARBURANTS DURABLES AÉRIENS : MOBILISATION EN VUE DU STIP

Afin de concrétiser les objectifs du règlement ReFuelEU pour la transition énergétique du secteur aérien, la Commission européenne a proposé dans le cadre de l'initiative "STIP" (*Sustainable Transport Investment Plan*) des solutions pour le financement du déploiement des carburants d'aviation durables. Dans ce cadre, Équilibre des Énergies a soutenu :

- l'affectation d'une partie significative des recettes de l'EU ETS, au-delà de 2030, à la production de carburants d'aviation durables ;
- une approche équilibrée entre le soutien aux biocarburants et aux carburants de synthèse, dans la mesure où l'aviation dépendra davantage des biocarburants que des carburants de synthèse dans les premières phases de sa trajectoire de décarbonation ;
- l'adoption d'un objectif stratégique pour l'autonomie de l'UE dans la production de carburants d'aviation durables. Équilibre des Énergies estime que l'UE devrait viser un niveau d'autonomie de l'ordre de 50 %, objectif qui semble réaliste compte tenu des engagements déjà pris par certains producteurs de carburants en matière de capacités de production à horizon 2030.

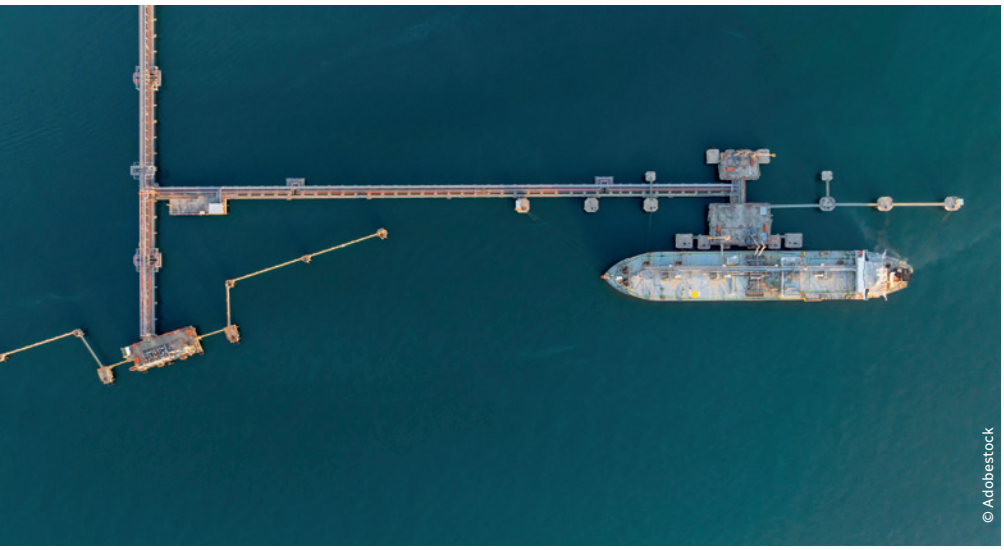


© Adobestock

DÉPLOIEMENT DE LA PLATEFORME MARITIME

En 2025, Équilibre des Énergies a également développé ses échanges avec les acteurs du transport maritime – ports, armateurs et constructeurs – sur les leviers technologiques et législatifs pour leur décarbonation. Les sujets suivants ont été identifiés :

- le déploiement des carburants alternatifs – les leviers pour l'accélération de la production et le déploiement des carburants marins alternatifs (biocarburants, carburants de synthèse et GNL) ;
- l'électrification des ports : développement de l'électrification à quai grâce au déploiement de systèmes d'alimentation électrique, promotion de l'intégration des systèmes énergétiques et décarbonation industrielle des zones industrialo-portuaires ;
- mise en cohérence de l'EU ETS, du règlement FuelEU Maritime et du cadre Net-Zero de l'OMI, ce qui suppose notamment l'alignement entre les engagements européens et internationaux dans les stratégies à venir pour le transport maritime et les ports. ◆


© Adobestock

ÉTUDES : ÉCLAIRER LES CHOIX ÉNERGÉTIQUES

Tout au long de l'année 2025, Équilibre des Énergies a travaillé avec ses membres pour alimenter les réflexions des pouvoirs publics sur les sujets clés de la sortie des énergies fossiles dans les logements et le transport routier de marchandises. Ces deux études ont été publiées début 2026.

Une stratégie de rénovation efficace pour la décarbonation des logements

La rénovation énergétique des logements est un marqueur politique fort pour les pouvoirs publics, français et européens, qui ont adopté au cours des dernières années des objectifs ambitieux. Mais les politiques engagées sont loin d'avoir atteint leurs objectifs.



L'étude « Une stratégie de rénovation efficace pour la décarbonation des logements »

Équilibre des Énergies propose une stratégie moins onéreuse et plus efficace, permettant néanmoins de sortir des énergies fossiles en 2050.

LA STRATÉGIE OFFICIELLE : AMBITIEUSE MAIS HORS D'ATTEINTE

La stratégie actuelle vise à porter l'ensemble du parc de logements à la classe B du DPE d'ici à 2050, en combinant sortie des énergies fossiles et isolation thermique poussée à un niveau d'excellence.

Cette ambition est légitime mais sa mise en œuvre se heurte à d'importantes difficultés de financement et les résultats obtenus restent bien en deçà des attentes.

Cette stratégie nécessiterait en effet, d'ici à 2050, un investissement d'environ 790 milliards d'euros soit 31,6 milliards d'euros par an, à comparer aux 15 milliards d'euros mobilisés chaque année, publics et privés confondus. Un tel niveau d'investissement n'est pas atteignable, au regard de la situation budgétaire de l'État et des capacités financières des ménages. Dans ces conditions, il est peu réaliste de vouloir simultanément une réduction drastique des consommations et une sortie complète des énergies fossiles à un horizon aussi rapproché que 2050.

UNE STRATÉGIE ALTERNATIVE PERMET 210 MILLIARDS D'EUROS D'ÉCONOMIES

L'étude d'Équilibre des Énergies propose une stratégie de rénovation plus ciblée, alignée sur les moyens réellement mobilisables en retenant comme objectif prioritaire la sortie des énergies fossiles du secteur des logements d'ici 2050.

Cette trajectoire pragmatique vise à atteindre le zéro émission à moindre coût, en combinant :

- le remplacement systématique des systèmes énergétiques fossiles par des systèmes bas-carbone ;
- des gestes ciblés de rénovation du bâti, lorsqu'ils sont énergétiquement et économiquement pertinents.

En se référant au DPE actuel, cette stratégie vise l'atteinte en 2050, pour tous les logements, de la classe Énergie C et de la classe Climat B du DPE. Une telle stratégie permettrait d'atteindre un parc de logements zéro émission à l'horizon 2050 pour un coût total de 575 milliards d'euros sur 25 ans, soit 23 à 25 milliards d'euros par an, en économisant 210 milliards, soit 7 000 € par logement.

VERS UNE ÉLECTRIFICATION PROGRESSIVE DU CHAUFFAGE

Les solutions électriques, au premier rang desquelles les pompes à chaleur, constituent la voie la plus appropriée pour éliminer les chaudières à combustibles fossiles encore présentes dans 42 % des logements.

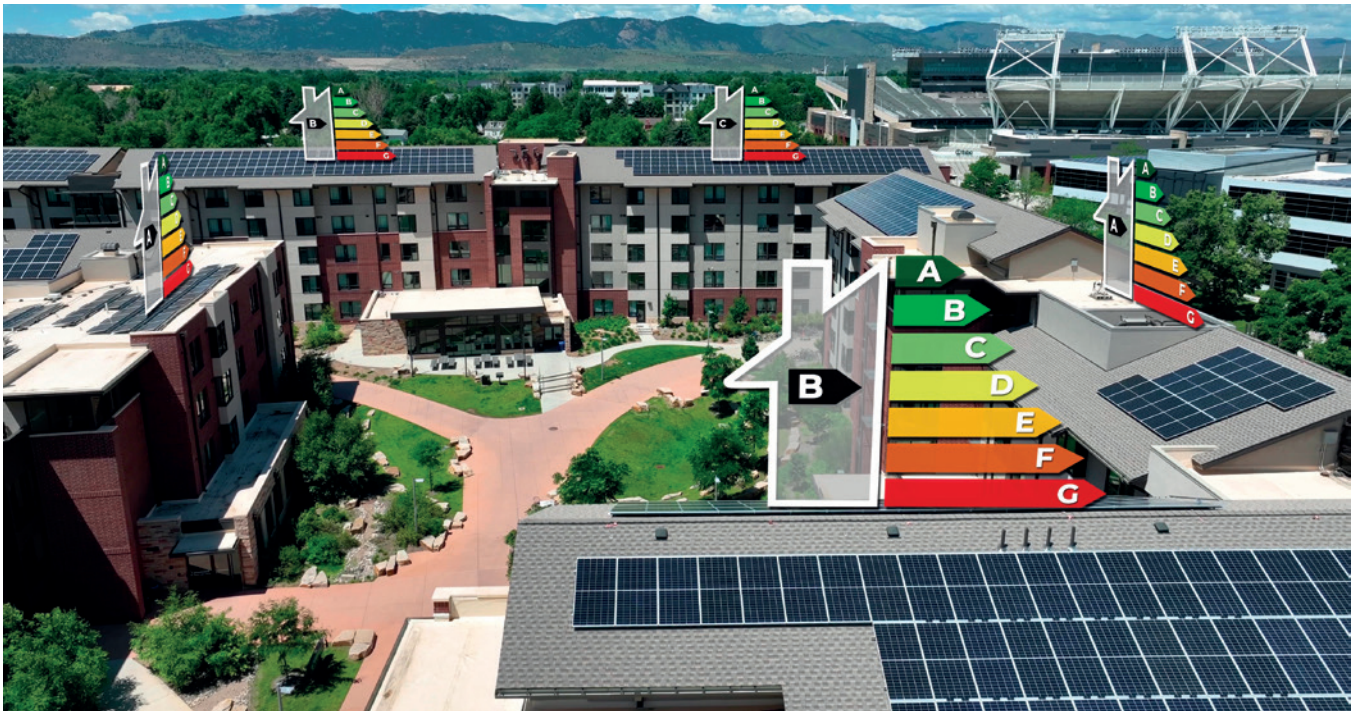
En parallèle, compte tenu des limites de la ressource en biomasse et des incertitudes pesant sur le coût du biogaz pour les ménages, le parc actuel d'environ 10 millions de logements chauffés au gaz devra fortement diminuer. À terme, ces équipements ne seront maintenus que dans les situations où les alternatives décarbonées ne sont pas techniquement ou économiquement envisageables. Équilibre des Énergies estime qu'au plus deux millions de logements pourront, à échéance 2050, continuer à être chauffés au gaz.

Équilibre des Énergies suggère que soit élaborée une stratégie pluriannuelle de repli du gaz fossile sur 20 ou 25 ans, acceptable sur le plan énergétique, industriel, social et humain.

REPENSER LES PRIORITÉS

La réussite de la stratégie de rénovation suppose l'acceptabilité sociétale des mesures mises en place pour inciter les propriétaires à engager des travaux. C'est pourquoi l'étude alerte sur les risques sociaux associés à la trajectoire actuelle d'interdiction de mise en location des logements classés F et E. La mise en œuvre de ces mesures pourrait fragiliser le marché locatif et créer de très fortes tensions sur l'offre de logements, sans garantie d'efficacité climatique proportionnée.

Elle préconise en conséquence de confirmer l'éradication des logements les plus énergivores (classe G) au plus tard d'ici 2035, mais propose, pour les autres segments du parc, la création d'une zone grise regroupant les 43 % de logements appelant un traitement prioritaire, ainsi que la directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments y invite.



La décarbonation du transport routier de marchandises

Très dépendants des énergies fossiles, les poids lourds représentent l'un des principaux gisements de décarbonation du transport. À l'échelle européenne, un règlement prévoit que les émissions des poids lourds neufs soient réduites de 45 % dès 2030 et de 90 % en 2040.



L'étude « La décarbonation du transport routier de marchandises »

Une étude menée par Équilibre des Énergies a analysé le positionnement technique et économique des motorisations à faibles émissions – BioGNV, HVO100, B100 – et zéro émission – électrique à batteries et hydrogène. Cette étude conclut que la solution du poids lourd électrique est d'ores et déjà techniquement et économiquement pertinente pour certains usages et qu'elle deviendra la solution de référence d'ici à 2030.

UNE SOLUTION TECHNIQUEMENT PRÊTE ET EN FORTE DYNAMIQUE

Une gamme complète de poids lourds électriques est désormais disponible en Europe. Les autonomies réelles atteignent de 300 à 450 km et devraient rapidement progresser jusqu'à 600 km.

Parallèlement, les nouvelles générations de batteries, les économies d'échelle et l'intensification de la concurrence internationale devraient conduire à une baisse significative du prix des camions au cours des prochaines années.

Sur le plan des infrastructures, deux leviers structurants se dessinent : le déploiement du standard MCS (*Megawatt Charging System*), permettant une recharge complète en 45 minutes – soit le temps de la pause réglementaire – et l'équipement des dépôts des transporteurs en bornes de recharge, leur offrant un accès à une électricité à coût compétitif, notamment lors des périodes de faible demande.

EN POLE POSITION, AU PLUS TARD EN 2030

Dans de plus en plus de cas d'usage, la solution du poids lourd électrique offre un avantage en termes de coût total de possession par rapport aux poids lourds thermiques. Au plus tard en 2030, cette compétitivité s'affirmera sur l'ensemble des usages (urbain, régional, longue distance).

Si les poids lourds électriques ne représentent encore que 2 à 3 % des immatriculations, l'enjeu n'est plus technologique mais désormais économique et politique : il s'agit de sécuriser les acteurs engagés dans la transition par une politique publique lisible et pérenne. L'acquisition de poids lourds électriques va relever de plus en plus d'un choix rationnel de compétitivité pour les entreprises, et non plus uniquement d'un engagement volontaire ou d'une contrainte réglementaire, comme les zones à faibles émissions (ZFE).


© Freepik

ASSURER UNE TRANSITION JUSTE : NE PAS LAISSER LES PETITES STRUCTURES AU BORD DE LA ROUTE

Un avantage sur le coût total de possession ne suffit pas toujours pour convaincre un transporteur de passer à l'acte.

Les petites structures de transport sont aujourd'hui confrontées à la question du financement, en raison d'un écart de prix encore important entre poids lourds électriques et poids lourds thermiques. À cela s'ajoute une capacité moindre à négocier des conditions commerciales avantageuses auprès des constructeurs.

Pour accompagner ces structures et leur permettre d'accéder à des conditions financières acceptables, Équilibre des Énergies propose la mise en place d'un mécanisme de garantie publique destiné à sécuriser les établissements bancaires et les loueurs en cas de défaillance.

BIOCARBURANTS ET BIOGAZ : DES SOLUTIONS DE TRANSITION

L'étude examine également la place à donner aux biocarburants et au biogaz dans la trajectoire de décarbonation du transport routier de marchandises. Si leur contribution n'est pas reconnue par la réglementation européenne qui se focalise sur la réduction des émissions à l'échappement, ces solutions concourent à la réduction des émissions en cycle de vie.

Les carburants alternatifs peuvent jouer un rôle de transition, à condition de ne pas mobiliser des ressources en biomasse limitées pour des usages pour lesquels des solutions électriques existent, au détriment de secteurs comme l'aérien et le maritime. Certaines filières peuvent également jouer un rôle de précurseurs pour les carburants durables, à condition qu'un transfert progressif des débouchés du routier vers l'aérien s'opère à terme.

ÉQUILIBRE DES ÉNERGIES : AU PLUS PRÈS DES ACTEURS DE LA TRANSITION

À Bruxelles, dans les territoires ou encore lors des salons et grands rendez-vous qui structurent les débats sur la décarbonation et l'innovation de ses secteurs, Équilibre des Énergies a continué de se mobiliser tout au long de l'année 2025 pour faire entendre une voix claire et engagée.

Équilibre des Énergies présente partout

Échanges à la conférence des Nations unies pour l'Océan (UNOC), au Salon du Bourget et à Solutrans.

LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES POUR L'OCÉAN 2025 (UNOC)

Dans le cadre de « l'année de la mer », Équilibre des Énergies a participé à la Conférence des Nations Unies pour l'Océan (UNOC), qui s'est tenue du 9 au 13 juin à Nice. À cette occasion, Équilibre des Énergies a souligné la nécessité de mettre en place un cadre international ambitieux pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le transport maritime, appuyé par une dynamique d'innovation et un soutien renforcé aux technologies bas-carbone.

Équilibre des Énergies a ainsi rappelé que la préservation des océans passe également par la décarbonation des activités économiques qui s'y déploient, notamment le transport maritime.

*La déclaration écrite d'Équilibre des Énergies à l'ONU, intitulée "*Preserving our ocean: time to accelerate support towards a sustainable blue economy*"*

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'OCÉAN NICE 2025 FRANCE

LE SALON INTERNATIONAL DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE DU BOURGET

Dans un contexte marqué par les discussions autour de la loi énergie-climat et des attentes liées à la publication du *Sustainable Transport Investment Plan* européen, Équilibre des Énergies était présente au Salon international de l'aéronautique et de l'espace du Bourget. Ce rendez-vous du secteur aéronautique était l'occasion d'échanger avec les acteurs industriels sur les innovations qu'ils développent pour la décarbonation du transport aérien.

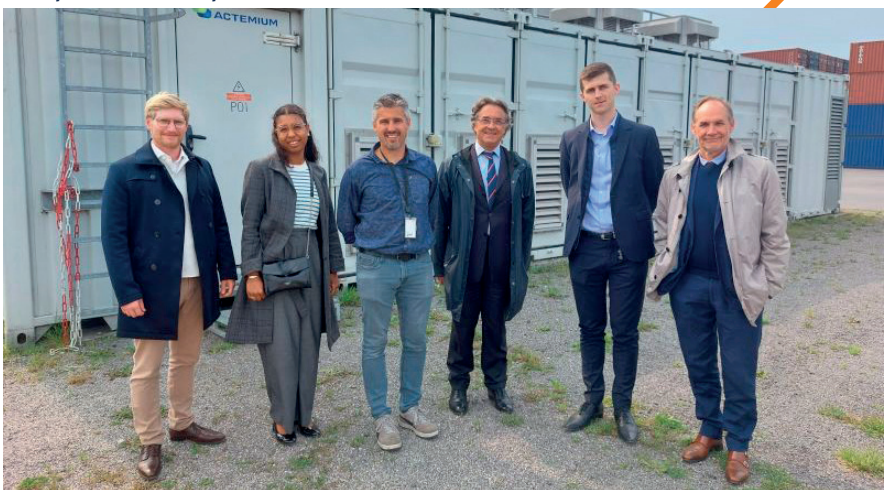


EdEn au Salon du Bourget…



… à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle

… au port de Dunkerque







… à Solutrans

DES VISITES CHEZ LES ACTEURS INDUSTRIELS : AÉROPORT ROISSY-CHARLES DE GAULLE, PORT DE DUNKERQUE ET USINE RENAULT TRUCKS

Équilibre des Énergies a à cœur de rester au plus près des industriels et de comprendre leurs enjeux de terrain, afin d'identifier leurs défis et leurs besoins.

À l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle, en compagnie des équipes du groupe ADP, Équilibre des Énergies a eu la possibilité d'observer concrètement les solutions déployées pour décarboner le trafic aérien et les opérations au sol, notamment via le déploiement des carburants d'aviation durables et l'électrification progressive des opérations au sol, ainsi que le développement de l'intermodalité autour de la nouvelle gare, appelée à renforcer les connexions ferroviaires avec l'aéroport.

Le 3 juin dernier, Équilibre des Énergies s'est rendue au Grand Port Maritime de Dunkerque, afin d'échanger sur les solutions de décarbonation du transport maritime, ainsi que sur les initiatives déjà mises en œuvre.

En fin d'année 2025, la présentation des premiers résultats de l'étude sur la décarbonation du transport routier de marchandises a été l'occasion d'échanger avec une pluralité d'acteurs du secteur, notamment à Lyon au moment où se déroulait Solutrans, salon mondial sur les véhicules industriels et urbains.

À cette occasion, Équilibre des Énergies a co-organisé, avec EDF, l'événement « Décarboner la mobilité lourde », la veille de l'ouverture du salon. Cette manifestation a été l'occasion de visiter l'usine Renault Trucks de Bourg-en-Bresse et de voir la mise en place d'une chaîne de production dédiée aux poids lourds électriques.

Dans le cadre même du salon, Équilibre des Énergies est intervenue, aux côtés de TotalEnergies, suite à l'annonce par cette dernière de partenariats majeurs avec deux constructeurs européens de poids lourds et un acteur mondial de la gestion d'entrepôts et de plates-formes logistiques.

ÉQUILIBRE DES ÉNERGIES : AU PLUS PRÈS DES ACTEURS DE LA TRANSITION

L'action d'Équilibre des Énergies à Bruxelles : événement et échanges politiques de haut niveau

En 2025, Équilibre des Énergies a intensifié sa présence à Bruxelles et son dialogue avec les institutions et parties prenantes européennes.

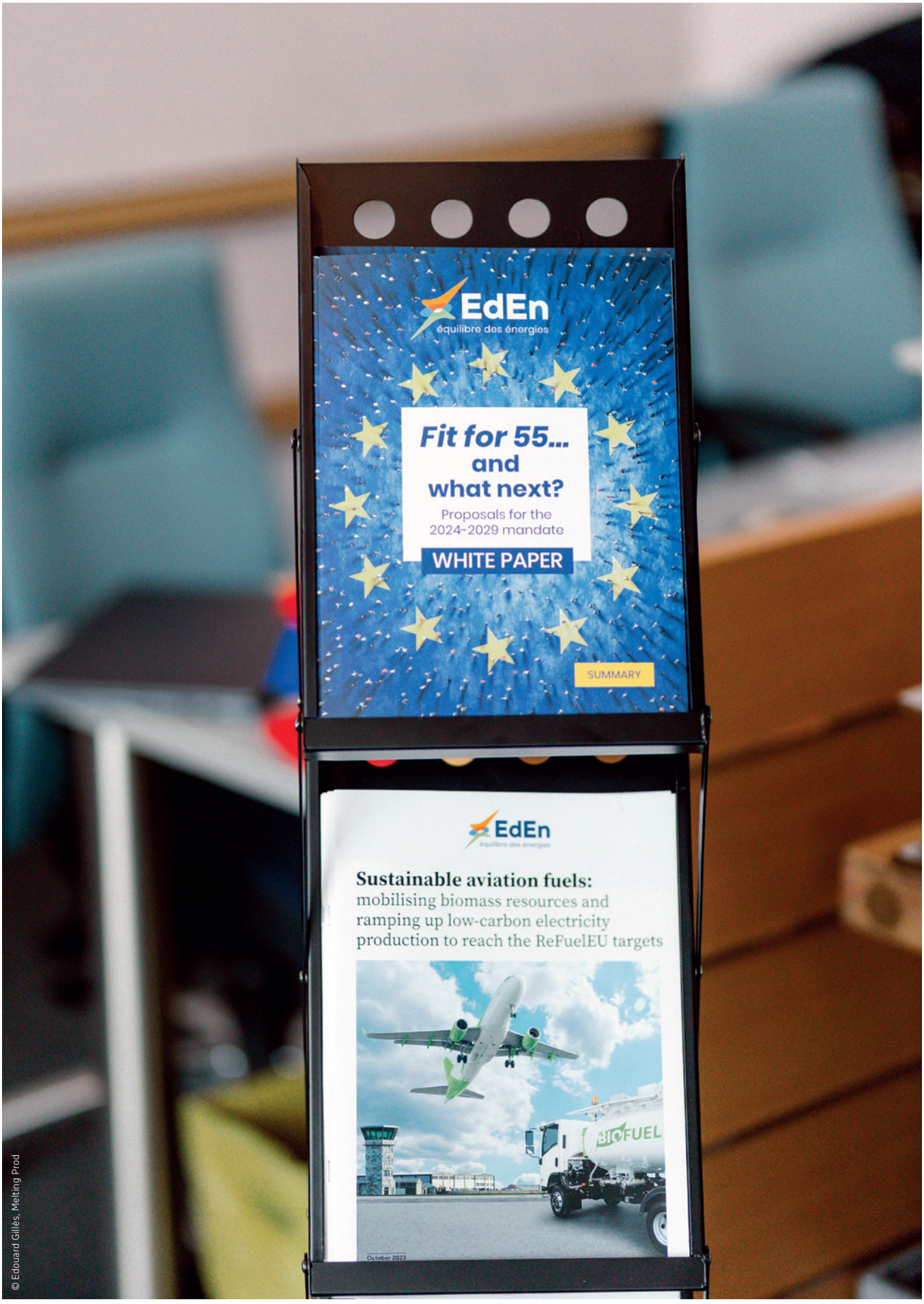
Dans ce cadre, Équilibre des Énergies a ouvert, au Parlement européen en mars 2025, le débat sur le déploiement d'une industrie européenne décarbonée, lors de son événement "*EU Industry: Kickstarting a Resilient and Decarbonised Industry for Clean Technology*", rassemblant industriels et acteurs institutionnels européens.

En amont de la présentation des premières initiatives clés du *Clean Industrial Deal*, des entretiens à haut niveau se sont tenus avec la Commission européenne, notamment avec la vice-présidente en charge d'une transition propre, juste et compétitive, afin d'échanger sur les priorités d'Équilibre des Énergies en matière de politique industrielle et de décarbonation.

À cette occasion, Équilibre des Énergies a rappelé la nécessité de soutenir la dynamique d'électrification en Europe, notamment en accélérant le déploiement de l'électricité bas-carbone et en stimulant la demande en technologies propres afin d'assurer une transition énergétique compétitive et durable.



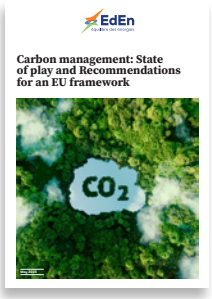
© Edouard Gilles, Melting Prod



© Edouard Gilles, Melting Prod

Toutes les publications en accès libre

Plaidoyers



Publié en 2025

Carbon management: State of play and Recommendations for an EU framework



Decarbonisation and competitiveness: adopting and Electrification Act for Europe



Les 34 recommandations d'Équilibre des Énergies pour une France décarbonée, efficace et sobre



Version anglaise

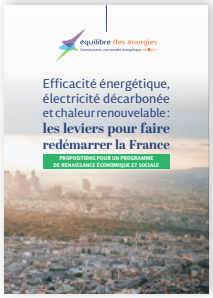
Fit for 55... et après ? Propositions pour la mandature 2024-2029



Captage, stockage et valorisation du CO_2 Des enjeux que l'on ne doit pas ignorer (2023)



Élection présidentielle : l'énergie doit être au cœur du débat (2022)



Efficacité énergétique, électricité décarbonée et chaleur renouvelable : les leviers pour faire redémarrer la France (2020)

Bâtiment



Produite en 2025

Une stratégie de rénovation efficace pour la décarbonation des logements(2026)



Comment massifier la rénovation des logements et en maximiser l'efficacité (2024)



Passoires thermiques et nouveau DPE : les enseignements tirés d'une première année (2024)



Comment décarboner la France : un plan massif de développement des pompes à chaleur s'impose (2022)

Mobilité



Produite en 2025

La décarbonation du transport routier de marchandises (2026)



L'étude «Les synergies entre véhicule électrique et bâtiment : comment les exploiter ? »



Version anglaise

La route électrique : il faut s'y préparer (2023)



Version anglaise

ReFuelEU Aviation et les SAF (2023)



Version anglaise

Destination aviation durable (2022)



Version anglaise

L'hydrogène dans le secteur du transport routier de marchandises (2021)



Ensemble vers la mobilité électrique : 2019 - 2025 – 2030 (2019)

Les idées claires

Transition énergétique



Réchauffement climatique : le CO_2 n'est pas le seul responsable, il est urgent de penser aussi au méthane



Peut-on atteindre la neutralité carbone sans augmenter la consommation d'électricité ?



Prix et tarifs de l'électricité : comprendre les réformes



Le compteur Linky : il serait temps d'en reconnaître le succès

Bâtiment



Vous avez dit « passoire thermique » ?



Énergie finale, énergie primaire : deux critères à ne pas confondre



Les performances du chauffage électrique direct dans les logements existants



Les radiateurs électriques ont leur place dans la transition énergétique

Mobilité



Le secteur aérien échappe-t-il réellement à la pression fiscale ?



Les véhicules électriques contribuent-ils vraiment à la lutte contre le changement climatique ?



Tout ce que vous avez voulu savoir sur les batteries



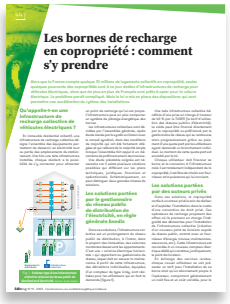
Véhicule électrique : faut-il craindre la pénurie de matériaux ? (2024)



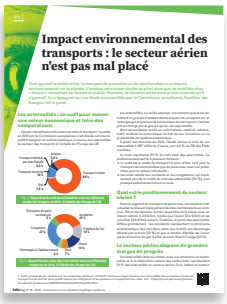
Le véhicule électrique va-t-il entraîner une pénurie de métaux rares ? (2021)



L'hydrogène pourrait-il s'imposer face aux véhicules électriques à batterie ?



Les bornes de recharge en copropriétés : comment s'y prendre



Impact environnemental des transports : le secteur aérien n'est pas mal placé



Les infographies

Émissions et externalités des transports en Europe (2025)

Les carburants d'aviation durables : un enjeu important… (2025)

Comment évoluent les émissions de gaz à effet de serre (2024)

La décarbonation du secteur aérien est en marche (2024)

Distribution électrique : Enedis au cœur de la 2e électrification de la France (2024)

Les Infrastructures de recharge (2023)

Chiffres clés 2022 (2023)

Les chiffres du marché des pompes à chaleur en Europe (2023)

Le match France-Allemagne (2022)

2021 : quelques chiffres clés (2022)

Regards sur les prix de l'énergie depuis 15 ans (2021)

Les chiffres clés 2020 (2021)

« Net-Zero Europe » par McKinsey (2021)

Empreinte carbone : les Français pas si vertueux quand on prend en compte les contenus carbone des importations (2020)

Chiffres-clés du véhicule électrique (2020)

Les chiffres clés de la PPE (2020)

L'Europe de l'énergie en quelques chiffres : comparatif entre la France, l'Allemagne et l'Union européenne (2020)

FAIRE DIALOGUER LES ACTEURS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'événement EU Industry au Parlement européen

Le 26 mars 2025, Équilibre des Énergies organisait au Parlement européen l'événement "*EU Industry: Kickstarting a Resilient and Decarbonised Industry for Clean Technology*", afin d'aborder un sujet clé : Comment l'UE peut-elle développer des atouts compétitifs dans les secteurs clés de la transition énergétique ?

Avec plus de 250 participants présents au Parlement, Mechthild Wörsdörfer, directrice générale adjointe de la DG ENER, ainsi que les eurodéputés Christophe Grudler (Renew), Radan Kanev (PPE), Ondřej Krutílek (ECR), Tsvetelina Penkova (S&D), Brigitte van den Berg (Renew) ont débattu de la manière dont l'UE peut tenir ses ambitions climatiques tout en stimulant la croissance et la compétitivité.

Ils ont dialogué avec les représentants des secteurs énergétiques et industriels stratégiques pour la transition et la réindustrialisation de l'UE : Marion Labatut (EDF), Gabrielle Gauthey (TotalEnergies), Rémy Garaude-Verdier (EDF), Yannael Billard (Groupe ADP), Andrea Voigt (Danfoss), Nathalie Errard (Airbus), Rasmus Hald Philipsen (Maersk), Jean-André Barbosa (Renault).



© Edouard Gilès, Melting Prod

DES ÉCHANGES AUTOUR DE DEUX ENJEUX CLÉS

La discussion s'est structurée autour de deux thèmes :

- **atteindre les objectifs du *Green Deal***

  Avec l'adoption du *Green Deal* et du paquet *Fit for 55*, l'UE a affirmé son engagement en faveur de la décarbonation mais sera-t-elle capable d'atteindre ses objectifs climatiques ?

- **accélérer la transition énergétique : un défi industriel**

  La majorité des technologies propres sont encore en phase de développement ou doivent encore être déployées à grande échelle. La réussite dépendra largement de la capacité de l'UE à revitaliser son industrie et à s'imposer comme un acteur compétitif sur la scène mondiale.

UN CONSENSUS SUR LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES À ENGAGER

Cette journée a permis de faire émerger des orientations stratégiques partagées par la grande majorité des intervenants industriels et politiques :

- **pas de retour en arrière :** les entreprises européennes ont déjà largement investi dans la décarbonation de leurs activités et l'UE ne doit pas les abandonner. Les objectifs climatiques sont de puissants leviers pour stimuler la demande en technologies propres ;
- **financement :** la décarbonation et la réindustrialisation nécessitent des solutions de financement, notamment pour les technologies propres. L'annonce de la création de la Banque pour la décarbonation industrielle, dotée d'un budget de 100 milliards d'euros, est une avancée positive. La Commission doit maintenant veiller à ce que cet instrument profite aux technologies apportant le plus de valeur en matière de décarbonation, d'autonomie stratégique et de leadership industriel.



© Edouard Gilles, Melting Prod

Retrouvez toutes les photos



© Edouard Gilles, Melting Prod

- **opérationnalisation :** l'ambition affichée dans les stratégies publiées lors des 100 premiers jours de la Commission est prometteuse. Les efforts de décarbonation doivent aller de pair avec la compétitivité. Les prochaines propositions doivent transformer cette ambition en objectifs clairs et en mesures concrètes ;
- **électrification :** L'électricité propre est le principal levier de décarbonation pour l'UE et constitue un avantage compétitif majeur face aux autres régions du monde. Elle doit donc être priorisée, assortie d'objectifs contraignants, de solutions de financement dédiées et de propositions stimulant la demande en produits électriques.

Retrouvez le replay de l'événement

Retrouvez le communiqué de presse

LA TRANSITION EN DÉBAT AVEC SES ACTEURS

Les ateliers-débats

Été 2025 : une séquence d'ateliers-débats sur la loi énergie-climat

Examinée à l'été, la proposition de loi portant programmation nationale et simplification normative dans le secteur économique de l'énergie portée par le sénateur Daniel Gremillet a été débattue au Parlement. Son examen a été l'occasion d'avoir un débat franc entre les différents groupes politiques sur l'avenir énergétique du pays, au moment où le Gouvernement progressait dans la finalisation du troisième volet de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE).



Les enjeux du débat pour les Socialistes et apparentés de l'Assemblée nationale

Anna Pic, Députée de la Manche, et **Gérard Leseul**, Député de Seine-Maritime

Voir le replay



Le groupe Ensemble pour la République de l'Assemblée nationale

Jean-Luc Fugit,
Député du Rhône et Président du Conseil supérieur de l'Énergie

Voir le replay



Le groupe Les Démocrates de l'Assemblée nationale

Philippe Bolo,
Député du Maine-et-Loire

Voir le replay



Le groupe Les Républicains au Sénat

Daniel Grémillet,
Sénateur des Vosges

Voir le replay



Le groupe Rassemblement national de l'Assemblée nationale

Maxime Amblard,
Député de la Meuse

Voir le replay

Du projet de loi de finance aux élections municipales



Collectivités locales : les leviers opérationnels de la transition énergétique

Karim Bouamrane,
Maire de Saint-Ouen-sur-Seine et Vice-président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Voir le replay



Décarbonation du transport maritime : quels leviers pour soutenir la filière maritime ?

Jimmy Pahun, Député du Morbihan

Voir le replay



PLF 2026 : quelles voies pour concilier sobriété budgétaire, compétitivité et neutralité carbone ?

Jean-Luc Fugit, Député du Rhône et Président du Conseil supérieur de l'Énergie

Voir le replay



Planification de la filière bois : les solutions pour lutter contre le réchauffement climatique

Anne-Catherine Loisier,
Sénatrice de la Côte-d'Or

Voir le replay

ÉQUILIBRE DES ÉNERGIES : UN MÉDIA

Penser la transition, participer à sa réalisation

La transition énergétique ne sera réussie que si elle associe tous les éléments constitutifs de la société. Au travers des réseaux sociaux et des médias qui lui sont propres, Équilibre des Énergies promeut l'idée d'une société énergétique meilleure où chaque énergie sera utilisée rationnellement là où elle est le plus efficace.



EdEn*mag*

Publié à vingt-cinq numéros depuis sa création, EdEn*mag* a pour vocation d'être un outil d'information et d'aide à la décision, délivrant des messages clairs afin d'accompagner les décideurs dans leur conduite de la transition écologique. Pour ce faire, il s'appuie sur les travaux et recommandations du CSEES. La publication est accompagnée par des campagnes de communication.

Le magazine EdEn*mag* est diffusé quant à lui à 4 000 exemplaires en version papier et est mis en ligne en version numérique sur equilibredesenergies.org

equilibredesenergies.org

Le site internet relaie la vie de l'association et ses prises de position, tout en apportant des éclairages sur l'actualité et en mettant en valeur les innovations au service d'une économie décarbonée. Cette année, plus de 23 articles ont été publiés.

En 2025, 139 512 pages ont été vues sur le site internet equilibredesenergies.org





Les chiffres 2025

2 254
réactions

23
articles publiés sur le site internet

4 103
abonnés linkedin.com/company/équilibre-des-énergies/

139 512
pages vues
equilibredesenergies.org

166 457
impressions linkedin.com/company/équilibre-des-énergies/



EdEn
équilibre des énergies

10, rue Jean Goujon - 75008 Paris - France
T. +33 (0)1 53 20 13 70
info@equilibredesernergies.org

equilibredesenergies.org

Juin 2026 - Conception graphique : gayacom.fr - © EdEn - Adobe Stock - Freepik.